

SAirGroup AG
en liquidation concordataire

Circulaire n° 38

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline SAirGroup AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Boîte postale
CH-8700 Küsnacht-Zürich

Tél +41 43 222 38 00
Fax +41 43 222 38 01

www.wenger-plattner.ch

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
swissair@wenger-plattner.ch
Inscrit au Registre des avocats

Aux créanciers de SAirGroup AG
en liquidation concordataire

Küsnacht, en avril 2023

SAirGroup AG en liquidation concordataire ; Circulaire n° 38

Mesdames, Messieurs

Nous avons l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de SAirGroup ainsi que du déroulement prévu de la procédure au cours des prochains mois.

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 20e rapport d'activité du liquidateur pour l'année 2022 a été déposé le 28 février 2023 auprès du tribunal concordataire du tribunal de district de Zurich, après avoir été approuvé par la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers dans les bureaux du liquidateur, localisé à Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht, jusqu'au 25 avril 2023. Pour la consultation, veuillez-vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par la circulaire n° 37 d'octobre 2022.

II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITÉ DU LIQUIDATEUR

En 2022, mon activité a principalement porté sur la résolution de circuits de dividendes (voir point IV.2. ci-après), le règlement de l'état de collocation (voir point III.4. ci-après) et le suivi de la procédure en Belgique dans les affaires État belge et Sabena SA (voir point V. ci-dessous).

2. ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES CRÉANCIERS

La commission des créanciers a tenu une réunion en 2022. La commission des créanciers a décidé par voie de circulaire sur une demande du liquidateur.

III. ETAT DES ACTIFS DE SAIRGROUP AU 31 DÉCEMBRE 2022

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2022 (Annexe 1). Cet état représente les actifs de SAirGroup au 31 décembre 2022, en l'état actuel des connaissances.

2. ACTIFS

Liquidités : Les liquidités sont placées auprès de la Banque cantonale de Zurich (« ZKB »). De janvier à fin septembre 2022, des intérêts négatifs de 301 736 CHF ont été perçus. Depuis lors, les avoirs auprès de la ZKB sont à nouveau rémunérés.

Créances envers des tiers: Le poste « Créances envers des tiers » comprend des créances envers Airline Management Partnership Kloten et SAirGroup Finance (NL) B.V. (ci-après « FinBV »), qui sont toutes deux en situation de faillite. Je m'attends à ce que des paiements finaux d'un total d'environ CHF 260 000 soient encore effectués sur ces deux créances.

3. DETTE DE LA MASSE

Créanciers concordataires: Les créanciers concordataires comptabilisés au 31 décembre 2022 concernent des frais engagés pendant la liquidation concordataire.

Provisions pour acomptes: En automne 2022, le tribunal de district de Zurich a autorisé le dépôt des acomptes de CHF 5 915 622,73 sur la créance d'une créancière, pour laquelle la question de savoir à qui les acomptes doivent être versés est controversée. Par ailleurs, la créance suspendue de Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire (ci-après «Swissair») a pu être réglée de manière comparative (voir point III.4. ci-dessous). En conséquence, les acomptes ont pu continuer à être versés. L'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2022 comprend les provisions suivantes pour les six acomptes exécutés :

Acompte / type de provision	Absence d'instructions de paiement, etc. en CHF 1 000	Créances conditionnelles en CHF 1 000	Total des provisions en CHF 1 000
1er acompte	840	917	1 757
2e acompte	1 287	363	1 650
3e acompte	1 577	450	2 027
4e acompte	1 236	346	1 582
5e acompte	4 657	1 125	5 782
6e acompte	3 727	675	4 402
Total des provisions			17 200

Ces provisions garantissent le montant maximal des six acomptes pour toutes les créances non encore apurées dans l'état de collocation.

4. CRÉANCES CONCORDATAIRES ; ÉTAT DE LA PROCÉDURE DE COLLOCATION

En été 2022, la créance encore suspendue de Swissair a pu être réglée de manière comparative (voir à ce sujet la circulaire n° 37, point I.). L'état de collocation de SAirGroup est ainsi apuré (voir [annexe 2](#)).

5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

La valeur des actifs non encore réalisés peut encore varier tout au plus de manière marginale (voir point III.2. ci-dessus). Il en résultera donc vraisemblablement un dividende concordataire de 23,47 %. Sur ce total, 22,4 % ont déjà été versés au 31 décembre 2022. Le solde de dividende est de 1,07 %.

IV. RÉALISATION DES ACTIFS

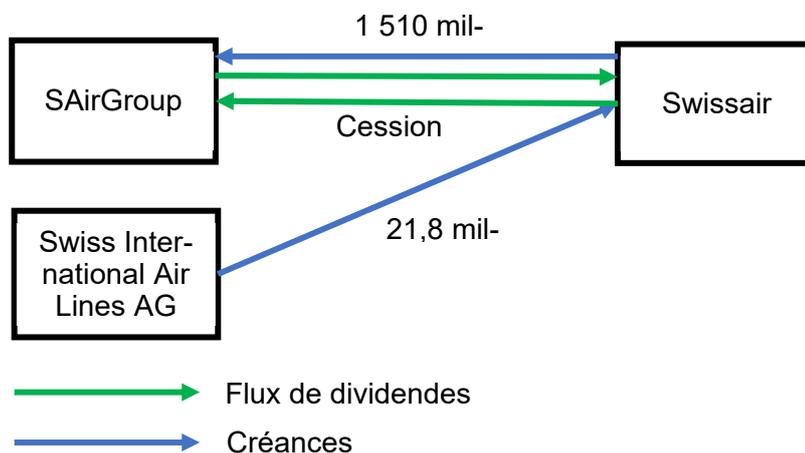
1. GÉNÉRALITÉS

À la fin de 2021, l'actif de SAirGroup comportait principalement des créances sur des sociétés de l'ancien groupe Swissair. L'année dernière, des actifs d'une valeur de CHF 13 838 659 ont pu être réalisés. En particulier, les dividendes finaux d'Atrib Group AG en faillite, de SAirLines AG en liquidation concordataire (ci-après « SAirLines ») et de Swisscargo AG en liquidation concordataire ainsi qu'un autre acompte de la FinBV ont été reçus.

2. DROIT AU DIVIDENDE CÉDÉ PAR SWISS INTERNATIONAL AIR LINES SA À SWISSAIR SCHWEIZERISCHE LUFTVERKEHR-AKTIENGESELLSCHAFT EN LIQUIDATION CONCORDATAIRE

Par un accord des 22 et 27 mai 2009, SAirGroup a transféré la marque « Swissair » à Swiss International Air Lines AG (ci-après « Swiss »). En contrepartie, Swiss a renoncé à sa créance légalement reconnue par l'état de collocation de SAirGroup et a cédé à SAirGroup les dividendes concordataires dus sur les créances légalement reconnues chez SAirLines et chez Swissair. Pour Swissair, seule la part du dividende concordataire dépassant 8 % a été cédée (ci-après « droit au dividende Swiss »). Les créances de Swiss passées en force de jugée auprès de Swissair s'élèvent au total à CHF 21 788 384.30. Entre-temps, plus de 8 % d'acomptes ont été exécutés par Swissair. Le dividende final pour les créances de Swiss revient donc à SAirGroup.

Swissair figure dans l'état de collocation de SAirGroup en 3e classe avec des créances de 1,5 milliard de CHF et 10 millions de CHF différé par voie de droit. En conséquence, le droit au dividende Swiss a créé un circuit de dividendes selon le schéma ci-dessous:



La liquidation concordataire de Swissair est pour l'essentiel terminée. Le litige avec la Sabena SA en faillite, respectivement sa masse de faillite auxiliaire en Suisse (ci-après ensemble « Sabena »), est encore en suspens. Il n'est actuellement pas possible d'estimer quand les procédures judiciaires en cours en Suisse et en Belgique entre Swissair et Sabena pourront être réglées.

Pour l'évaluation du droit au dividende de Swiss, les chances et les risques de Swissair ont été pris en compte de manière appropriée dans le complexe « Sabena ». Le dividende final probable de Swissair a été fixé à 2,07 %. Il en résulte une valeur du droit au dividende Swiss de CHF 451 000.

Le circuit des dividendes entre SAirGroup et Swissair pouvait être dissous le plus simplement par la vente du droit au dividende de Swiss à Swissair. Swissair a donc racheté à SAirGroup, avec l'accord des deux commissions de créanciers, le droit au dividende Swiss au prix de CHF 451 000. L'actif a ainsi pu être réalisé pour SAirGroup. Il n'est désormais plus nécessaire d'attendre que le conflit entre Swissair et Sabena soit réglé pour clore la liquidation concordataire de SAirGroup.

V. PROCÉDURE CIVILE EN BELGIQUE

La procédure civile en Belgique (voir à ce sujet la circulaire no 19, point VI.1. et circulaire no 33, point V.2.) est toujours suspendue. Je pars du principe que

cette procédure n'aura aucune influence sur le résultat de la liquidation concordataire de SAirGroup.

VI. SUITE DE LA PROCÉDURE

L'état de collocation de SAirGroup est apuré. En ce qui concerne la réalisation des actifs, il ne reste plus qu'à attendre les paiements finaux des procédures de faillite d'Airline Management Partnership Kloten et de FinBV. Ces paiements devraient être effectués d'ici la mi-2023.

Les travaux de clôture de la procédure (comptes finaux, liste de répartition finale, etc.) sont déjà bien avancés. L'objectif est que les comptes finaux et la liste de répartition finale puissent être établies rapidement après réception des paiements finaux mentionnés. Je pense que cette distribution pourra avoir lieu au plus tard à l'automne 2023.

Les créanciers seront informés par une autre circulaire dès que le paiement final pourra être effectué.

Avec nos salutations les meilleures

SAirGroup AG en liquidation concordataire

Le liquidateur :

Karl Wüthrich

- Annexes : 1. État de la liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2022
2. Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	14'753'534	601'881	14'151'653
ZKB dépôts à terme	120'000'000	130'000'000	-10'000'000
Total des liquidités	134'753'534	130'601'881	4'151'653
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataire	543'486	2'331	541'155
Créances sur des tiers	322'000	12'656'000	-12'334'000
Répartition non encore déterminée du produit de la vente/liquidation des participations étrangères	0	114'800	-114'800
Participations, titres	p.m.	p.m.	0
Total des positions de liquidation	865'486	12'773'131	-11'907'645
TOTAL DES ACTIFS	135'619'020	143'375'012	-7'755'992
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	389'346	41'530	347'816
Provisions 1er acompte	1'756'968	12'123'404	-10'366'436
Provisions 2ème acompte	1'650'247	5'757'703	-4'107'456
Provisions 3ème acompte	2'026'917	7'180'399	-5'153'481
Provisions 4ème acompte	1'582'086	5'847'250	-4'265'164
Provisions 5ème acompte	5'782'080	22'454'968	-16'672'889
Provisions 6ème acompte	4'402'227	14'458'572	-10'056'345
Prépaiement pour le paiement final	-3'824'600	-3'824'600	0
Provisions pour frais de liquidation	2'000'000	5'000'000	-3'000'000
Total des dettes de la masse	15'765'272	69'039'227	-53'273'955
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	119'853'748	74'335'785	45'517'963

Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

Catégorie	Annoncées CHF	Dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %					
		Reconnues CHF	Admises sous conditions CHF	Action en contestation de l'état de collocation pendante CHF	Différées/Nouvelles annoncées CHF	Ecartées CHF	Comptes	Dividende futur		Total		
								minimal	maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 ^{ère} classe	368'483'558.54	78'322'252.34	-	-	290'161'306.20	100%	-	-	100%	100%	100%	100%
2 ^{ème} classe	862'982.92	759'141.05	-	-	103'841.87	100%	-	-	100%	100%	100%	100%
3 ^{ème} classe ^{1) 2) 3)}	48'366'215'769.09	11'176'402'157.31	17'308'811.14	-	37'172'504'800.64	22.4%	1.07%	1.07%	23.47%	23.47%	23.47%	23.47%
Total des créances concordataires	48'735'562'310.55	11'255'483'550.70	17'308'811.14	-	37'462'769'948.71							

1) Le calcul du dividende minimal tient compte à hauteur de 100% des créances admises sous conditions.

2) Le calcul du dividende maximal tient compte à hauteur de 20% des créances différées de 3ème classe ; les créances admises sous conditions ne sont pas prises en considération dans ce calcul.

3) Les créances colloquées suivantes, qui entre-temps ont été intégralement couvertes par des paiements de dividendes et des paiements de tiers, ont été déduites du total des

créances reconnues:

- Bank of America 81'064'375.50
- USD-Bond 539'953'749.75

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline SAirGroup AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50